Fauteuils roulants remboursés : "Les choses vont enfin changer"

Depuis le 1er décembre, l'achat d'un fauteuil roulant agréé est entièrement remboursé par l'Assurance maladie. Une mesure qui apporte un véritable soulagement, tant émotionnel que financier, pour de nombreuses personnes. Témoignages.

C'est une révolution pour des millions de Français : depuis le 1er décembre, l'achat d'un fauteuil roulant agréé est entièrement remboursé par l'Assurance maladie. Une première en Europe, souligne l'Élysée, pour que personne ne renonce à sa mobilité faute de moyens.

Dans les Bouches-du-Rhône, l'APF France Handicap salue cette avancée : "*Cela fait 20 ans que nous revendiquons cette mesure et cinq ans que nous travaillons sans relâche pour réformer cette prise en charge*", rappelle la directrice territoriale des actions associatives, Dalila Benselka.

Depuis le 1er décembre, l'achat d'un fauteuil roulant agréé est intégralement remboursé par l'Assurance maladie. / PHOTO ILLUSTRATION CYRIL SOLLIER

Un guichet unique pour simplifier les démarches

Jusqu'ici, obtenir un fauteuil relevait d'un véritable "*parcours du combattant*", explique Dalila Benselka : "*Il fallait solliciter sa mutuelle, puis faire le tour des financeurs : maison départementale des personnes handicapées, collectivités locales, voire ses proches. Certains lançaient même des cagnottes.*" Un processus "*long, coûteux et éprouvant alors que notre quotidien n'est déjà pas simple*", rappelle François Otchakovsky-Laurens, cofondateur du collectif Handi-Gang.

La réforme instaure désormais un guichet unique, celui de l'Assurance maladie, censé accélérer et simplifier l'ensemble des démarches.

Remboursement intégral, sans reste à charge

Le gouvernement a négocié un nouveau cadre tarifaire avec les fabricants afin d'intégrer leurs modèles dans la nomenclature, ouvrant droit à une prise en charge intégrale. Concrètement, le plafond de remboursement d'un fauteuil manuel léger passe de 600 euros à 6 000 euros : une prise en charge multipliée par dix. La CPAM disposera de 15 jours pour traiter les demandes standards, et de deux mois pour les devis dépassant le tarif de référence, la non-réponse valant accord.

Les fauteuils électriques bénéficient également d'un relèvement majeur : remboursés jusqu'ici 5 000 euros, ils pourront l'être jusqu'à 21 000 euros, précise le ministère des Personnes handicapées sur son site (handi.gouv.fr). Cette prise en charge renforcée nécessitera toutefois une prescription d'un médecin spécialiste en médecine physique et de réadaptation. Une annonce accueillie comme "*une victoire*" par Clémence Parente, mère d'une adolescente atteinte de myopathie : "*Le fauteuil électrique de ma fille, pourtant un modèle de base, a coûté environ 20 000 euros. Il nous restait encore 5 400 euros à payer après l'intervention de la Sécurité sociale et de la mutuelle. Les choses vont enfin changer.*"

> *Concrètement, le plafond de remboursement d'un fauteuil manuel léger passe de 600 euros à 6 000 euros : une prise en charge multipliée par dix.*

Du côté des fauteuils sportifs, l'amélioration est plus limitée : l'aide passe de 600 à 2 400 euros. Un montant jugé "*insuffisant*" par Ouahid Boustila, président du club Handi sud basket de Marseille : "*Nos fauteuils d'entrée de gamme coûtent 8 000 euros. Il restera toujours un énorme reste à charge pour les sportifs, même lorsqu'ils achètent hors club.*"

Entretien et réparation mieux pris en charge

La prise en charge pourra être renouvelée tous les cinq ans pour les adultes et tous les trois ans pour les moins de 16 ans. Entre-temps, l'Assurance maladie couvrira davantage l'entretien et les réparations via des forfaits annuels revalorisés : environ 260 euros par an pour un fauteuil manuel et 750 euros pour un fauteuil électrique. Un progrès dont se réjouit Clémence Parente : "*Un fauteuil électrique, c'est comme une voiture : ces deux dernières années, on a dû le faire réparer quatre fois. Les pièces s'usent vite et coûtent très cher : une simple maintenance m'a déjà coûté 450 euros.*" Malgré certaines limites, la réforme est largement saluée comme une reconnaissance essentielle des besoins des personnes handicapées. "*Nos revendications ont enfin été entendues*", conclut le collectif Handi-Gang.

Sandra NABAVI
snabavi@laprovence.com

BANQUE

Le Crédit agricole Alpes Provence renforce son soutien aux entreprises

La banque coopérative lance Caap entreprises 360°, une "Task force" régionale pour accompagner les sociétés sur 12 besoins clés, dont l'investissement, les ressources humaines ou encore la confiance numérique.

Des ressources partagées pour préparer les prochaines échéances. Après un début d'année 2025 marqué par un attentisme lié au contexte géopolitique et aux tensions douanières, ainsi qu'un effet de ralentissement global, la situation économique s'est quelque peu améliorée. En témoigne la progression de la demande de crédits d'investissement. Une tendance observée dans la région où les entreprises affichent une vitalité supérieure à la moyenne nationale pour la création d'entreprises (+ 4,2% dans les Bouches-du-Rhône contre 2,7% en France) et sur les défaillances d'entreprises (-3,4% en Paca contre une progression de 6% au niveau national). Si plusieurs résultats sont encourageants, les sociétés régionales restent confrontées à de multiples problématiques qui peuvent s'avérer plus ou moins contraignantes pour atteindre leurs objectifs.

Soutenir les dirigeants de la région

Dans le cadre du projet "Nouvelles Proximités", le Crédit agricole Alpes Provence (Caap), qui ambitionne d'accompagner une ETI sur deux et une PME sur trois, lance Caap Entreprises 360°, "*la première Task force régionale*" à partir du 1er janvier 2026 pour soutenir directement une large variété de sociétés. "*Cette Task force consiste à conjuguer notre hyper proximité et hyper expertise. C'est comment nous allons rassembler des expertises, avec nos 22 centres d'affaires sur les trois départements* (Bouches-du-Rhône, Hautes-Alpes et Vaucluse, NDLR) *et un pôle international. Toutes ces expertises existent et nous souhaitons les renforcer, les mobiliser et les valoriser auprès des entreprises*", pose Laurent Fromageau, directeur général du Caap.

Ce projet permet également d'impulser "*de nouvelles solutions concrètes, innovantes et différenciantes*" et répondre à 12 besoins clés dont l'investissement, nerf de la guerre pour poursuivre son développement. Pour coller aux attentes des entreprises, notamment les PME et ETI, la banque coopérative offre des moyens supplémentaires à Sofipaca, structure de capital-investissement du Groupe qui suit une quarantaine de sociétés de toutes tailles et dispose d'un encours sous gestion de 150 millions d'euros. "*On va même accélérer son déploiement avec un objectif d'augmentation de nos encours de 50 % à horizon 2030 ce qui sera rendu possible par un investissement de 15 millions d'euros réalisé par nos actionnaires*", s'enorgueillit Florence Politi, directrice d'investissements Sofipaca.

Laurent Fromageau (au centre), directeur général du Crédit agricole Alpes Provence mise beaucoup sur Caap entreprises 360°. / PHOTO DR

La confiance numérique, un axe important

Si le financement est un levier essentiel, la confiance numérique est également au centre des préoccupations pour pléthore de dirigeants. "*Il s'agit d'accompagner nos clients sur les transitions numériques, et on a la conviction que ces sujets sont centraux. Il y a la facturation électronique qui va être rendue obligatoire, donc le groupe a décidé de créer deux structures, Kolecto* (pour aider les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions d'euros) *et Doxallia* (entreprises qui ont un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros)", révèle Patrick Sgro, directeur des marchés spécialisés du Caap.

Un poste d'experte en confiance numérique sera basé au Business center des Docks à Marseille. Dans cette lignée, le Caap fonde de grands espoirs sur la Banque des ressources humaines pour résoudre des problématiques d'attractivité, de stabilité et de pouvoir d'achat des salariés et propose une offre complète sur l'épargne salariale et retraite, les assurances santé et une solution digitale pour simplifier leur quotidien. Six postes spécifiquement dédiés seront créés. Face au contexte économique, fiscal et réglementaire, cette Task force du Crédit agricole Alpes Provence veut s'imposer comme le repaire privilégié des chefs d'entreprise et mettre à profit des compétences prisées par les principaux intéressés.

Lorenzo HASNI
lhasni@laprovence.com